



**PRÉFET
DE LA RÉGION
OCCITANIE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Toulouse, le 23 mars 2021

Territoires d'industrie : combien de projets en Occitanie ? #FranceRelance

Dans la région Occitanie, c'est 38 projets lauréats de Territoires d'industries dont 16 nouveaux.

Vous trouverez le détail de ces projets dans le dossier de presse du ministère de l'Economie ci-joint.

CONTACTS PRESSE

Marie LATREILLE DE FOZIERES
Tél : 05 34 45 36 17 | 06 45 89 72 16

Delphine AMILHAU
Tél : 05 34 45 38 31 | 06 70 85 30 75

Jennifer RIEU
Tél : 05 34 45 34 77 | 06 08 46 28 31

communication@occitanie.gouv.fr | 05 34 45 34 45

  @prefetoccitanie

www.occitanie.gouv.fr/communiqués



GOVERNEMENT

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Paris, le 23 mars 2021

COMMUNIQUE DE PRESSE



Près de 300 millions d'euros supplémentaires pour le Fonds d'accélération des investissements industriels dans les territoires financés par le Gouvernement et les Régions

Bruno Le Maire, ministre de l'Economie, des Finances et de la Relance, **Jacqueline Gourault**, ministre de la Cohésion des territoires et des Relations avec les collectivités territoriales, **Agnès Pannier-Runacher**, ministre déléguée chargée de l'Industrie et **Renaud Muselier**, président de Régions de France, se félicitent du succès du fonds d'accélération des investissements industriels dans les territoires et annoncent ce jour une nouvelle étape du partenariat entre l'Etat et les régions pour la relance industrielle.

Doté dès juillet dernier par l'Etat de 400 millions d'euros dans le cadre de France Relance, et complétés par des financements de certaines régions, ce fonds finance des projets de développement ou de relocalisation industrielle (créations et extensions de sites, modernisation, nouveaux équipements, centres de formation etc.) les plus structurants pour les territoires. Les projets sont retenus en fonction de leurs impacts économiques, sociaux et écologiques pour les territoires. Chaque décision est prise au plus près du terrain, par le préfet de région et le président du conseil régional

Prévu initialement pour courir jusque fin 2022, le dispositif a connu un vif succès et un déploiement rapide de ses crédits. En effet, depuis son lancement en septembre 2020 dans le cadre de France Relance, **ce fonds a déjà accompagné 531 projets industriels (dont 90% des projets sont portés par des PME et des ETI) avec 270 millions d'euros de subventions mobilisées.** Ce sont ainsi **2,5 milliards d'euros d'investissements industriels** qui sont accélérés dans les territoires, avec à la clé près de **14 000 emplois industriels directs à créer et 50 000 emplois industriels directs confortés.** 70% des projets soutenus sont situés dans des territoires fragiles ou prioritaires (territoires ruraux, villes moyennes ou quartiers prioritaires de la politique de la ville).

Afin de poursuivre et d'amplifier la dynamique, **le Gouvernement et les régions annoncent ce jour que le Fonds d'accélération des investissements industriels dans**

les territoires bénéficiera de près de 300 millions d'euros supplémentaires, cofinancés par l'Etat et les Régions.

L'Etat mobilisera 157 millions d'euros, dont 141,5 millions de crédits régionalisés à destination des 12 régions qui cofinancent le dispositif¹ et 15,5 millions d'euros pour la Corse, les Outre-Mer, les projets collectifs ou encore les territoires confrontés à des chocs industriels. Ces 12 régions se sont engagées à mobiliser également 141,5 millions d'euros, à parité des montants apportés par l'Etat.

Ces crédits supplémentaires devraient permettre de bénéficier à plus de 500 nouveaux projets industriels dans les territoires. Ces projets pourraient créer près de 15 000 emplois nouveaux, sachant que chaque emploi industriel génère en moyenne 3 emplois induits.

Cette décision s'inscrit dans le cadre du partenariat Etat-régions signé par le Premier ministre et le Président de Régions de France le 28 septembre 2020 et des travaux du Conseil économique Etat-régions co-présidé par Bruno Le Maire et Renaud Muselier.

Contacts presse :

Ministère de l'Économie, des Finances et de la Relance :

Service de Presse de Bruno Le Maire
Tél: 01 53 18 41 13
presse.mineco@cabinets.finances.gouv.fr

Service de presse d'Agnès Pannier-Runacher
Tél : 01 53 18 44 38
presse@industrie.gouv.fr

Ministère de la Cohésion des territoires et des Relations avec les collectivités territoriales :

Service de Presse de Jacqueline Gourault
Tél : 01 44 49 89 06
communication.jg@cohesion-territoires.gouv.fr

Régions de France :

Tél : 06 28 47 53 55
vhacke@regions-france.org

¹ Auvergne-Rhône-Alpes, Bourgogne-Franche-Comté, Bretagne, Centre-Val de Loire, Grand Est, Hauts-de-France, Île-de-France, Nouvelle-Aquitaine, Normandie, Occitanie, Pays-de-la-Loire, Provence-Alpes Côte d'Azur.



GOUVERNEMENT

Liberté
Égalité
Fraternité



Dossier de presse

23 mars 2021

Partenariat État-Régions : une nouvelle étape au service du rebond industriel de nos territoires

38 projets lauréats en Occitanie dont 16 nouveaux en 2021

171 M€

D'Investissement
Industriel Soutenu

21,4 M€

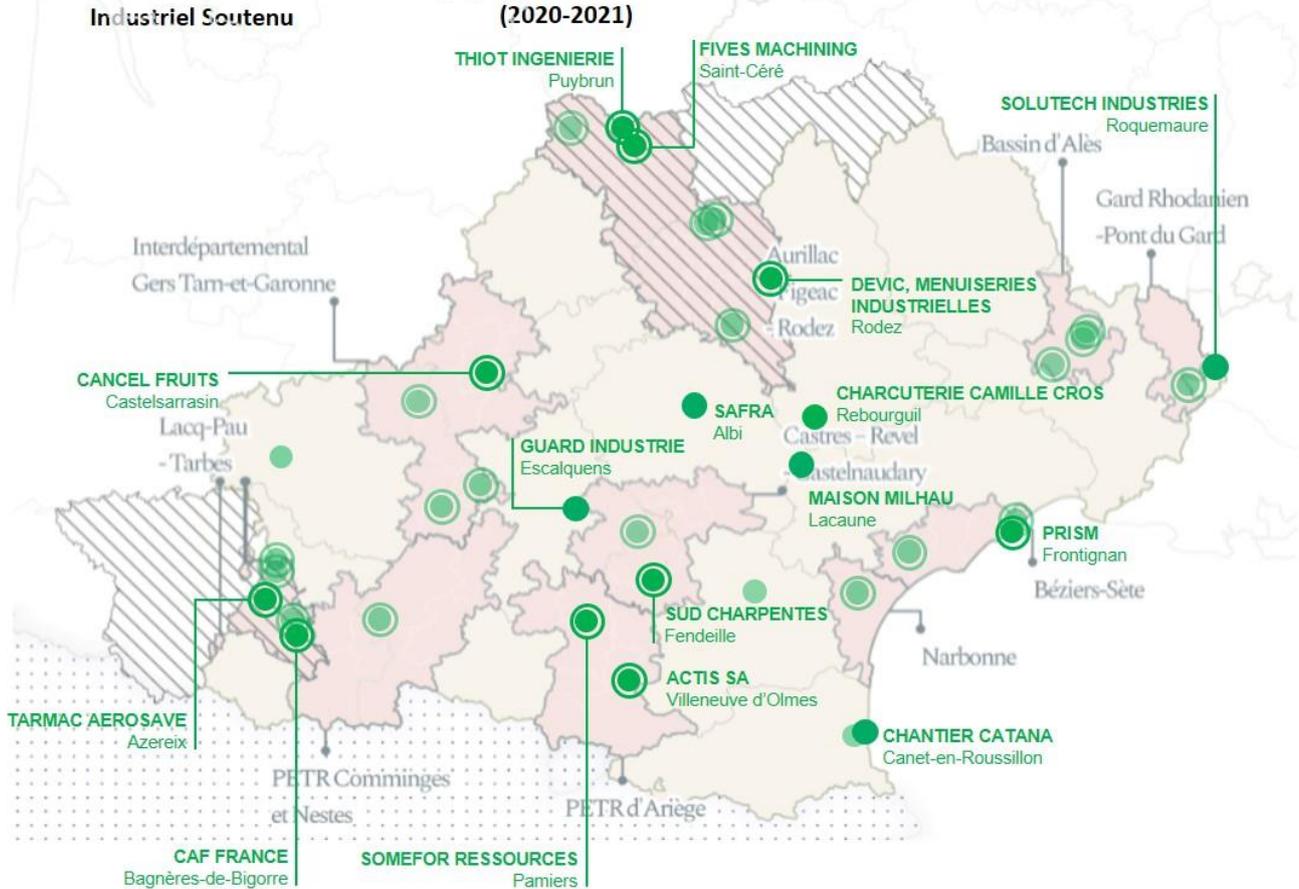
Engagés par France Relance
(2020-2021)

2087

Emplois créés

2667

Emplois confortés



Source : DGE, DTI, Bpifrance

Informations sur le projet

- PRISM** ← Porteur du projet
- Frontignan** ← Commune

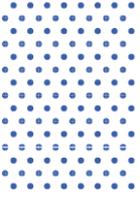
Annnonce des lauréats

- Nouveaux lauréats
- Lauréats annoncés lors du Dossier de Presse – Bilan 2020

Projets localisés dans des territoires d'industrie

- Projet situé dans un territoire labellisé « Territoire d'industrie »
- Projet situé en dehors d'un territoire labellisé « Territoire d'industrie »

En 2020-2021, la région bénéficiait de **21,4 M€** de crédits disponibles France Relance. Pour poursuivre la dynamique, **30 M€** seront ajoutés à ces crédits dont 15 M€ par le Conseil Régional et 15 M€ par l'Etat.



Exemple de projet inspirant en Occitanie

ERGOSANTE – Industrie de la santé (PME)

Anduze (30) – Territoire d'industrie du Bassin d'Alès

L'entreprise Ergosanté est spécialisée dans la création de matériel ergonomique pour des postes de travail adaptés, sièges ergonomique mais aussi exosquelettes, qui améliorent les conditions de travail et préviennent les maladies professionnelles. L'entreprise veut créer un nouvel atelier de fabrication dans son usine à Anduze (Gard). Son projet consiste à y aménager des espaces supplémentaires de 1 000 m² pour accueillir une unité de fabrication de sièges ergonomiques. L'objectif est de développer sa capacité de production en France et de diminuer sa présence en Angleterre, s'adaptant aux conditions du Brexit.

L'entreprise vise donc à internaliser rapidement 80 % de sa production, au bénéfice de l'emploi local : 30 embauches sont prévues, dont 80 % des salariés seront en situation de handicap et issus du bassin de vie d'Anduze (Gard).